

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2023-29(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-trois et le 12 octobre, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Date de convocation : 26 septembre 2023

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 15

Absents : 7

Votants : 15

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Étaient présents : Claude BONDIL, Stéphanie COLOMBÉRO, Alain DELSAUX, Benoît GAUVAN, Robert GAY, Marcel GOSSA, Patricia GRANET-BRUNELLO, Maurice JAYET, Bernard LIPÉRINI, Marion MAGNAN, Marie-Paule BRUSAT (suppléante de madame MORINEAUD), Michèle MOUTTE, Éveline FAURE (suppléante de madame RAPONI), Serge PRATO.

Objet : Autorisation de programme et crédits de paiements - opération « moyens de lutte contre les feux de forêts et d'espaces naturels »

Le président expose :

Par délibération 2023-14 du 12 avril dernier, le conseil d'administration a adopté l'autorisation de programme et crédits de paiement pour l'opération « moyens de lutte contre les feux de forêts et d'espaces naturels ».

Il est rappelé que le service départemental d'incendie et de secours a candidaté pour les investissements suivants :

- Camions citerne feux de forêts moyens (quantité 4),
- Camion-citerne feux de forêts super 13 000 (quantité 1),
- Camion plateau pour détachement d'intervention spécialisé (quantité 1),
- Véhicules légers tout terrain (quantité 2),
- Véhicules légers tout terrain type pick-up (quantité 1),

Le total est estimé à 2 280 000 euros toutes taxes.

L'architecture comptable serait celles-ci :

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20231012-2023-29-FIN-DE
Date de télétransmission : 17/10/2023
Date de réception préfecture : 17/10/2023

AP-CP MOYENS DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS ET D'ESPACES NATURELS

AUTORISATION DE PROGRAMME				CREDITS DE PAIEMENT								Qté
ARTICLES	NATURE	MONTANT H.T.	MONTANT TTC	EXERCICE 2023		EXERCICE 2024		EXERCICE 2025		EXERCICE 2026		
				Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	
2156015	Matériel roulant d'incendie et de secours - V.L.T.T. court	100 000,00 €	120 000,00 €	50 000,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €	60 000,00 €	2
2156015	Matériel roulant d'incendie et de secours - V.L.T.T. pick-up	50 000,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1
2156111	Matériel roulant d'incendie et de secours - C.C.F.M.	1 000 000,00 €	1 200 000,00 €	250 000,00 €	300 000,00 €	250 000,00 €	300 000,00 €	250 000,00 €	300 000,00 €	250 000,00 €	300 000,00 €	4
2156111	Matériel roulant d'incendie et de secours - Camion plateau DIS	250 000,00 €	300 000,00 €	250 000,00 €	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1
2156112	Matériel roulant d'incendie et de secours - C.C.F.S. 13000	500 000,00 €	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500 000,00 €	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1
total		1 900 000,00 €	2 280 000,00 €	550 000,00 €	660 000,00 €	250 000,00 €	300 000,00 €	800 000,00 €	960 000,00 €	300 000,00 €	360 000,00 €	

Le montant de subvention qui avait été estimé à 50% sera en fait de 62,50%.

Le plan de financement hors taxes sera le suivant :

Plan de financement

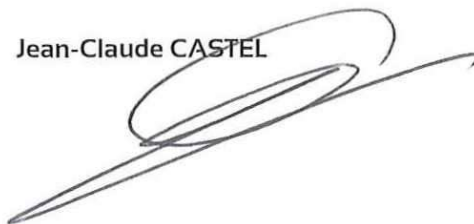
Montant hors taxes de l'opération	1 900 000,00 €
Subvention de l'Etat (pacte capacitaire)	1 187 500,00 €
Autofinancement SDIS 04 (emprunt)	712 500,00 €

Il est demandé au conseil d'administration de bien vouloir délibérer et d'autoriser le président à signer la convention relative au pacte capacitaire et l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'administration ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du Conseil d'administration

Jean-Claude CASTEL



<p>Accusé de réception en préfecture 004-280400169-20231012-2023-29-FIN-DE Date de télétransmission : 17/10/2023 Date de réception préfecture : 17/10/2023</p>
